

facture. Le marchand qui accepterait une telle commission tomberait sous le coup de la loi.

Mais le marchand ne saurait être inquieté si, dans le cours ordinaire des choses, achetant d'un agent ou d'un voyageur à un prix autre que celui du manufacturier, il ne recevait aucun rabais, commission ou don qui viendrait en diminution du montant de la facture de ses achats.

En un mot, un marchand tombe sous le coup de la loi quand il accepte une commission secrète qui modifie le prix de vente apparent.

Si, par exemple, un marchand achetait pour \$500 de marchandises d'un voyageur et recevait de lui secrètement une somme de \$10 en diminution de la valeur de la facture, de manière qu'en réalité le marchand n'aurait à payer que \$490 pour un total facturé de \$500,—voyageur et marchand tomberaient sous le coup de la loi.

Nous nous tenons, comme toujours, à la disposition de nos lecteurs qui désireraient de plus amples explications au sujet de cette nouvelle loi.

## LA BANQUE NATIONALE

Les actionnaires de la Banque Nationale ont eu, la semaine dernière, leur assemblée générale annuelle et ils ont pu constater par le rapport de leur président que, malgré la dépression commerciale dont le pays, en commun avec les autres pays, a souffert l'an dernier, les résultats des opérations ont été des plus satisfaisants.

Les profits provenant des opérations habituelles de la Banque ont été de \$266,661.40 auxquels est venue s'ajouter la prime sur une nouvelle émission de capital, soit \$28,919,000 donnant un total de profits pour l'année de \$295,580.40.

Si, à cette dernière somme, on ajoute les profits antérieurs non distribués, on obtient une somme totale de \$398,164.43 de profits à répartir.

Sur ce montant, il a été versé: aux actionnaires, en dividendes au taux de 7 p. c., \$129,468.81; au fonds de garantie (nouvellement créé), \$5,000; au fonds de pension des employés (nouvellement créé), \$10,000 et au fonds de réserve, \$150,000.

La balance des fonds non répartis, soit \$53,695.62, forme le solde créditeur du compte de profits et pertes.

Les directeurs estiment qu'avant longtemps ils pourront distribuer régulièrement aux actionnaires de la banque des dividendes au taux de 8 p. c.

A la vérité, ils auraient pu, dès cette année, payer un dividende de plus de 7 p. c., mais il est toujours d'une saine politique de compter que l'imprévu peut survenir et de fortifier ses positions; c'est ce qu'ils ont fait en portant à la réserve une somme de \$150,000 et en lais-

sant au crédit du compte de profits et pertes une somme qui dépasse \$50,000.

Il est évident que les actionnaires et la clientèle de la banque ne peuvent voir que d'un bon oeil la prudence qui dicte de telles mesures.

Sans nous appesantir sur les chiffres du passif et de l'actif de la Banque Nationale, chiffres qu'on trouvera d'ailleurs dans le rapport publié d'autre part; nous

	1895	1899	1909	Percentage d'aug. des derniers dix ans.
Capital . . . . .	\$1,200,000	\$1,200,000	\$1,944,595	62.05 p. c.
Réserve . . . . .	0	150,000	1,050,000	600 p. c.
Dividende . . . . .	0	6	7	16.66 p. c.
Dépôts . . . . .	2,382,000	3,667,900	9,933,300	170.80 p. c.
Actif . . . . .	4,467,800	6,254,600	15,341,495	145 p. c.
Succursales . . . . .	11	14	45	221 p. c.

Il ne fait aucun doute que la Banque Nationale a, dans sa succursale de Montréal, un des meilleurs éléments de son expansion. Non seulement cette succursale se trouve au centre même des affaires, mais elle a à sa tête, dans la personne de M. De Guise, un homme habile et estimé, dont le dévouement aux intérêts qui lui sont confiés a porté ses fruits.

Comment douter de l'expansion des affaires de la banque à Montréal, quand ses

ferons ressortir que le capital de la banque, par une augmentation de \$200,000 déclarée le 15 décembre, sera prochainement de \$2,000,000 avec un fonds de réserve de \$1,050,000, soit de plus de la moitié du capital.

A ce sujet, le tableau suivant donnera à nos lecteurs une idée concrète des progrès accomplis par la Banque Nationale dans son développement depuis 1895:

directeurs n'hésitent pas à consacrer des sommes importantes pour remodeler sa propriété et y installer des bureaux larges et spacieux pour l'accommodation du public.

Les cinq succursales nouvelles qu'a ouvertes, cette année, la Banque Nationale en porte le nombre à 45. Ces succursales nouvelles seront, nous n'en doutons pas, d'un grand secours aux localités desservies en même temps qu'une source de profits pour la banque.

## L'AUTO DU VENDEUR

Charlie Wilkinson, qui fait la place dans la ville pour Mathewson's Sons, Montréal, a étonné, la semaine dernière, les vendeurs d'épicerie en gros, en faisant sa tournée en automobile. Les jeunes garçons se demandent encore com-

me si la chose ne le regardait aucunement. Son fils Fred. est assis en arrière, surveillant le photographe.

La machine est une Reomake du type le plus récent et une automobile de premier ordre sous tous les rapports. Avec cette machine, Mr. Wilkinson peut couvrir son territoire plus fréquemment et plus parfaitement.



ment cela est arrivé. C'est le soixante-quinzième anniversaire de la fondation de la firme connue maintenant sous le nom de Mathewson's Sons, épiciers en gros, et cela peut expliquer l'apparition de l'auto en ce moment. La vignette ci-jointe montre la machine et les trois personnes qui l'occupaient. Charlie Wilkinson est au volant de la machine tandis que S. J. Mathewson, un des associés, est assis à

la maison Mathewson's Sons est la première maison d'épicerie en gros à Montréal qui ait fourni une automobile à son commis voyageur local; mais il est probable que cet exemple sera suivi par d'autres maisons dans un avenir prochain. L'esprit d'entreprise de cette firme, en faisant usage d'une automobile pour faire marcher ses affaires, a reçu des commentaires favorables dans toute la ville.